

Allocations familiales—Loi

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, dans le peu de temps dont je dispose avant que ne prenne effet la motion imposée par le gouvernement pour limiter le débat, je voudrais exprimer le vif déplaisir que m'inspire le projet de loi C-70 à l'étude qui vise à desindexer de 3 p. 100 les allocations familiales versées aux mères de famille. Cette mesure aura pour effet de réduire le montant d'argent dont disposent les mères pour leur enfants. D'ici 1990, elle aura réduit de 600 millions de dollars le pouvoir d'achat véritable des familles canadiennes. Pourquoi cette mesure frappe-t-elle les mères et les enfants alors que le gouvernement a renoncé à une mesure similaire envers les retraités?

Cela me paraît très clair. Avec les retraités, le gouvernement a constaté qu'il avait affaire à un groupe de personnes plus âgées et plus politiquement expérimentées. Les mères et les enfants n'ont ni le temps ni l'expérience pour s'organiser politiquement, ayant autre chose à faire. Les retraités eux sont des électeurs. Ils ont la mémoire longue et voteront aux prochaines élections. Ils auraient analysé les effets de la désindexation quand serait venu le temps de voter. Les enfants eux ne votent pas.

Ce gouvernement insensible a malheureusement décidé que puisque les enfants ne votent pas, il n'a aucun interlocuteur en l'occurrence et peut donc aller de l'avant et imposer cette réduction sans se soucier des besoins spéciaux des gens.

Or ces besoins spéciaux existent, monsieur le Président. Un rapport publié récemment en Colombie-Britannique révèle que 10 p. 100 de la population de cette province et 10 p. 100 de ses enfants vivent véritablement dans la pauvreté. On estime qu'à la suite de ce changement, et d'autres changements prévus en Colombie-Britannique, un tiers des enfants de la province vivront dans la pauvreté d'ici 1990.

Je vois que vous me faites signe, monsieur le Président. J'espère que la Chambre se prononcera contre cette proposition de désindexer les prestations aujourd'hui.

[Français]

M. le vice-président: Comme il est 17 h 42, en vertu de l'ordre adopté conformément à l'article 84 du Règlement le jeudi 26 septembre 1985, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi.

[Traduction]

La Chambre est appelée à se prononcer sur la motion suivante: M. Epp (Provencher), appuyé par M^{me} Blais-Grenier, propose: Que le projet de loi C-70, tendant à modifier la Loi de 1973 sur les allocations familiales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif; et sur l'amendement de M. Frith, appuyé par M. Robichaud: qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots après «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

le projet de loi C-70, tendant à modifier la Loi de 1970 sur les allocations familiales, ne soit pas lu maintenant pour la 2^e fois mais dans six mois à compter de ce jour.

Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Convoquez les députés.

(La motion de M. Frith, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 114)

POUR

Messieurs

Althouse	Frith	Marchi
Angus	Gagliano	McCurdy
Axworthy	Garneau	McDonald
Benjamin	Gauthier	(M ^{me})
Boudria	Gray	(Broadview-Greenwood)
Broadbent	(Windsor-Ouest)	Mitchell (M ^{me})
Cassidy	Henderson	Nunziata
Copps (M ^{me})	Hopkins	Nystrom
Deans	Hovdebo	Parry
de Corneille	Jewett (M ^{me})	Rossi
Dingwall	Kaplan	Skelly
Epp	Keeper	Waddell
(Thunder Bay-Nipigon)	Langdon	Young—37.
Foster	Manly	

CONTRE

Messieurs

Andre	Gurbin	Merrithew
Beatty	Halliday	Mitges
Belsher	Hamilton	Moore
Bertrand (M ^{me})	Hees	Nicholson
Bouchard	Hicks	(Niagara Falls)
Bourgault (M ^{me})	Hnatyshyn	Nickerson
Browes (M ^{me})	Holtmann	Nielsen
Champagne (M ^{me})	Howie	Oberle
(Saint-Hyacinthe-Bagot)	Hudon	O'Neil
Clark	Jardine	Oostrom
(Yellowhead)	Jelinek	Plourde
Clark	Johnson	Price
(Brandon-Souris)	(Bonavista-Trinity- Conception)	Redway
Coates	Kelleher	Reid
Collins (M ^{me})	Kilgour	Reimer
Cook	King	Ricard
Côté	Ladouceur	St. Germain
(Lac-Saint-Jean)	Landry (M ^{me})	Schellenberg
Crofton	La Salle	(Nanaimo-Alberni)
Crouse	Layton	Scott
Dick	Lewis	(Victoria-Haliburton)
Domme	MacDonald (M ^{le})	Scott
Duplessis	(Kingston et les Îles)	(Hamilton-Wentworth)
(M ^{me})	MacDougall	Scowen
Edwards	(Timiskaming)	Speyer
Elzinga	Malone	Stevens
Ferland	Mantha	Tardif (M ^{me})
Fontaine	Marin	(Charlebourg)
Fraleigh	Mazankowski	Toupin
Fretz	McInnes	Towers
Gagnon	McKenzie	Tupper
Gass	McKinnon	Turner
Gormley	McKnight	(Ottawa-Carleton)
Gray	McLean	Valcourt
(Bonaventure-Îles-de- la-Madeleine)	McMillan	Vankoughnet
Greenaway		Weiner
		Winegard—93.

• (1810)

M. le Président: Je déclare l'amendement rejeté.